

**2GS ELEC**  
**Société par actions simplifiée au capital de 100 euros**  
**Siège social : 807 Route de Valaury**  
**83210 SOLLIÈS-TOUCAS**  
**934 026 873 R.C.S. Toulon**

---

**PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 31 OCTOBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre  
Le 31 octobre,  
A 11 heures,

L'associé unique et Président de la société 2GS ELEC, Monsieur Stefano MARASSIO,

**A pris la décision suivante :**

- Rémunération du Président,

**PREMIERE DECISION**

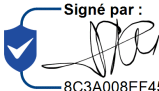
---

L'associé unique décide que, Monsieur Stefano MARASSIO, ne sera pas rémunéré au titre de ses fonctions de Président et ce depuis l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des sociétés et jusqu'au 31 décembre 2025.

Néanmoins il pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé l'associé unique.

**Stefano MARASSIO**  
Associé unique et Président

Signé par :  
  
8C3A008EF450434...